

Discours prononcé, le 23 juin 1810, sur la tombe de Monsieur Thouret, doyen de le Faculté de médecine de Paris / par J.J. Leroux.

Contributors

Leroux, J.-J. (Jean-Jacques), 1749-1832.

Publication/Creation

[Paris?] : [De l'imprimerie de Migneret, rue du Dragon, no. 20], [1810?]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/ekrmmwfy>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

3

188. 2(3)

DISCOURS

PRONONCÉ, LE 23 JUIN 1810, SUR LA TOMBE
DE MONSIEUR THOURET,

DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

Par J. J. LEROUX, Professeur de Clinique interne.

MESSIEURS,

MONSIEUR THOURET est mort!... Mot terrible pour la Faculté de Médecine de Paris! Le deuil se répand sur nous tous, la consternation nous saisit, elle empêche nos pleurs de couler. La Faculté est une famille qui a perdu son chef; elle se rassemble en désordre; elle veut déplorer la perte qu'elle vient de faire; les Professeurs se cherchent avec empressement, ils ont besoin de se communiquer leur douleur, ils s'approchent l'un de l'autre, ils ne peuvent que se serrer la main; leur langage est tout entier dans leurs regards.

L'attendrissement succède à la stupeur, des larmes commencent à s'échapper; oui, nous pleurons notre Doyen, et nous ne craignons pas d'être accusés de faiblesse. C'est sur la Faculté, c'est sur nous-mêmes que nous pleurons. Toutes les vertus, toutes les qualités de M. *Thouret* se peignent à notre souvenir; tous les services qu'il a rendus sont présents à notre esprit; tous ses travaux sont cités; il

318332 (3)



s'élève de tous côtés un concert de louanges : si je pouvais rendre fidèlement ce que vous avez dit dans cet instant d'abandon, dans cet instant que l'on peut appeler le délire de la douleur, j'aurais fait de M. *Thouret* le plus bel éloge.

Vous l'avez désiré, Messieurs ; j'essayerai de recueillir quelques-uns des faits que vous avez retracés à ma mémoire, mais je ne pourrai faire passer dans mon récit cette chaleur brûlante, ce ton si éloquent, si attendrissant que vous avez employés lorsque la vérité sortait de vos cœurs reconnaissans.

Nous faisons de douloureux adieux à notre ami ; je dois, pour vous obéir, vous parler d'un homme qui sera long-temps, qui sera toujours l'objet de nos regrets, le sujet de nos conversations familières, le modèle à présenter à ceux qui lui succéderont : de M. *Michel-Augustin Thouret*, Docteur-régent de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, Administrateur des Hôpitaux, Administrateur du Mont-de-Piété, ancien Directeur de l'École de Médecine de Paris, Doyen de la Faculté, Conseiller-ordinaire de l'Université Impériale, ancien membre du Tribunat, membre du Corps-Législatif, membre de la Légion-d'Honneur, et membre d'un très-grand nombre de Sociétés savantes, nationales et étrangères, décédé le 19 juin 1810, à l'âge de 62 ans.

Je ne suivrai point M. *Thouret* dans son enfance, dans ses études ; je ne le suivrai point dans les places importantes qu'il a remplies au Tribunat, au Corps-Législatif, à l'Université, au Mont-de-Piété ; je ne peindrai point l'homme privé ; je ne dirai point combien il était digne d'être aimé, à quel point il était chéri de tous ceux qui avaient le bonheur de lui être unis soit par les liens du sang, soit par ceux de l'amitié ; notre confrère, M. *Des Genettes*, s'est imposé la tâche honorable de faire une notice historique sur son beau-frère, sur son ami (1). Je vous parlerai de M. *Thouret* comme Médecin, comme

(1) C'est dans cette notice qu'on trouvera les traits principaux de la vie de M. *Thouret*, et ce qui doit intéresser relativement à son Epouse, à son Fils, à toute sa Famille.

Administrateur des Hôpitaux , comme Directeur de l'Ecole de Médecine , comme Doyen de la Faculté.

Un concours célèbre avait lieu tous les deux ans à l'ancienne Faculté de Médecine de Paris. Le prix fondé par M. *de Diest* était l'acquiescement des frais de licence. M. *Thouret* a la noble ambition d'y prétendre. Il quitte la capitale , où trop d'objets de distraction l'auraient détourné de l'étude ; il se retire à Montmorency. Au printemps de 1774 il se présente à la Faculté. Un autre concurrent , M. *Delaplanche* , vient disputer la palme. M. *Delaplanche* était connu , était aimé de la plupart des docteurs , M. *Thouret* ne l'était que d'un très-petit nombre ; M. *Delaplanche* possédait déjà cette grande masse de connaissances dont il a fait preuve par la suite ; M. *Thouret* savait mieux que son rival. La lice est ouverte , le combat n'est pas long-temps douteux ; M. *Thouret* en sort vainqueur.

La Société Royale de Médecine est formée ; M. *Thouret* y est admis , il était l'ami de *Vic-d'Azyr* ; *Vic-d'Azyr* dont les grands talens , dont la rare éloquence faisaient l'ornement de la Faculté qui le repoussait de son sein ,

Je ne crains point de rappeler une époque où des hommes de mérite , où des confrères faits pour s'estimer , pour marcher en commun vers le perfectionnement de la science , tendaient à lui nuire pour défendre de vaines prérogatives ; disputaient sans s'entendre , sans être convenus d'aucuns principes , et , par cette raison , mettaient de l'animosité , de l'acharnement.

La Société Royale , j'en dois ici l'aveu , ne répondit aux sarcasmes que par des volumes remplis , pour la plupart , de savans mémoires , d'observations intéressantes.

Le temps , la réflexion ont dissipé le voile de l'erreur ; l'estime a repris ses droits , et des hommes qui croyaient se haïr ont été tout étonnés de reconnaître qu'ils ne différaient point d'opinions , ont été satisfaits de se trouver amis.

M. *Thouret* avait une grande et belle instruction en médecine ; aucune partie de la science et de l'art ne lui était étrangère ; il con-

naissait également les auteurs anciens et les écrivains modernes. Une heureuse organisation , une conception facile , une mémoire exercée , un tact délicat et sûr , un jugement sain le distinguaient ; une étude constante , l'habitude de voir des malades , pouvaient lui promettre des succès dans l'exercice de la médecine-pratique. Il est aussi à regretter qu'il n'ait point laissé un plus grand nombre d'écrits , qu'il n'ait point donné plus de preuves de son érudition ; mais ses Mémoires sur la structure du cerveau et sur les contre-coups dans les enfans ; ses Observations sur la rage , dont furent attaquées tant de personnes à Senlis ; le compte qu'il a rendu des exhumations faites sous sa direction dans le cimetière des Innocens ; ses Recherches sur le magnétisme animal ; la rédaction des Mémoires de la Société Royale de Médecine , à laquelle il a contribué ; les Observations qu'il a faites avec M. *Doublet* , sur l'allaitement artificiel , ne laissent aucun doute sur son mérite comme observateur et comme écrivain.

Son goût , des circonstances particulières l'entraînent vers d'autres objets que la médecine-pratique. M. *Colombier* , juste appréciateur des talens et des dispositions de M. *Thouret* , le fait nommer son adjoint à la place d'Inspecteur des Hôpitaux civils et maisons de force. Il se propose de lui donner sa fille en mariage ; union qui fut contractée dans la suite , et qui a fait pendant plus de quatorze ans le bonheur des deux époux. En 1791 , M. *Thouret* succéda à M. *Colombier*. Depuis long-temps l'un des Administrateurs des Hospices civils et secours publics , il était particulièrement chargé de l'Hôtel-Dieu et des secours à domicile.

Quelle sollicitude , quelle activité pour faire le bien ! quelle justice , quelle certitude , quelle précision dans la manière de l'ordonner et de le repartir ! C'est en homme brûlant du besoin d'être utile , qu'il s'acquitte de ses pénibles fonctions. Si je pouvais rassembler ses collègues les Administrateurs , ses confrères les Médecins et Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu , les élèves attachés à cet Hôpital , tous les employés soumis à son administration , tous les malades dont il a amélioré le sort , tous les pauvres qui ont ressenti les effets de ses soins

bienfaisans ; les marques d'estime des uns , les bénédictions des autres feraient ici l'éloge de M. *Thouret*.

La révolution avait renversé ou ébranlé les établissemens les plus solides ; l'antique Faculté de Médecine, les Collège et Académie de Chirurgie , n'existaient plus. M. *Fourcroy* et M. *Thouret* forment le projet d'établir de nouvelles Ecoles de Médecine, ils parviennent à les faire instituer ; mais, pour arriver à un but si louable , que de plans il a fallu présenter ! que de démarches , que de sollicitations il a fallu faire ! que d'obstacles il a fallu vaincre ! Le récit des soins qu'a pris M. *Thouret*, des peines qu'il s'est données , des combats qu'il a été obligé de livrer : le récit seul serait effrayant. Il a fallu tout son courage , toute sa persévérance ; il a fallu la connaissance qu'il avait des hommes et des affaires , son adresse à manier les esprits pour faire réussir une entreprise dont la conception était si belle, dont les résultats devaient être d'une si grande utilité. Quelle vigilance n'a-t-il pas employée ? à quels désagrémens sans nombre n'a-t-il pas été exposé pour consolider son ouvrage , pour le défendre des traits de l'envie , pour le porter au point de splendeur où il est parvenu ?

Quelle sagacité , disons quelle probité, dans le choix des premiers Professeurs de l'Ecole de Paris ! je ne me permettrai pas de payer un tribut de louanges à mes collègues vivans, quelque mérité qu'il soit, mais je présenterai la liste déplorable de ceux que nous avons perdus ; je vous nomme, illustres confrères, *Desault*, *Choppart*, *Doublet*, *Peyrilhe*, *Mahon*, *Lassus*, *Leclerc*, *Fourcroy*, *Baudelocque* ; vous qui serez toujours pour nous un objet d'admiration , de respect et de reconnaissance , je vous nomme, et l'on jugera combien il était digne ce choix qu'avaient fait les vrais fondateurs de l'Ecole.

M. *Thouret* reçoit le prix de ses soins ; il est le premier, il a été le seul Directeur de l'Ecole de Médecine de Paris. C'est en cette qualité qu'il fait un discours distingué par les médecins et par les hommes de lettres, autant pour la force des pensées que pour la pureté du style.

Un nouveau *CHARLEMAGNE* fonde une nouvelle Université..... Je

connais trop la faiblesse de mes moyens pour oser vous parler de cet établissement sublime. M. *Thouret* est nommé Doyen de la Faculté de Médecine, Académie de Paris, Université Impériale.

Lorsque le cardinal *de Tottenville* fut chargé de réformer l'ancienne Université de Paris, il ne trouva dans la Faculté de Médecine que des sujets d'éloges, il n'y fit aucun changement. En créant l'Université Impériale, on conserva à la Faculté de Médecine le régime intérieur de l'École.

C'est comme Directeur, c'est comme Doyen que M. *Thouret* mérite et acquiert des droits à l'estime, à la reconnaissance de ses collègues. Ses affections les plus chères étaient pour la Faculté. En général il estimait ses confrères, il aimait sincèrement ceux qu'il estimait le plus; son amitié n'était point vaine, il servait chaudement ceux qui lui paraissaient le mériter; il les servait avec discernement; il faisait toujours marcher la chose publique, l'avantage de la médecine, l'avantage de la Faculté avant l'intérêt des personnes.

M. *Thouret* avait de la fermeté, mais elle était tempérée par l'indulgence la plus vraie, par la complaisance la plus remarquable, par cette politesse d'estime qui n'appartient qu'à un homme dont le cœur honnête ne lui permet point d'applaudir à tout, mais qui connaît le monde, qui sait quels égards les hommes bien nés se doivent entr'eux, qui sait se respecter soi-même en respectant les autres. Il était maître de lui, impénétrable dans ses secrets, juste dans le parti qu'il prenait, actif dans l'exécution. Il n'a cessé d'apporter une vigilance extrême dans toutes les parties de son administration; il ne se serait pardonné aucun oubli, aucun abandon, aucun retard dans les affaires. Il possédait, au suprême degré, l'esprit conciliateur; il n'a jamais oublié qu'il n'était à la Faculté que le premier entre ses égaux; jamais il n'a blessé l'amour-propre; et quand il était forcé de ramener au devoir, ou d'y encourager, ce n'était point le Directeur, ce n'était point le Doyen, c'était un ami qui vous parlait. Il a su maintenir dans l'union la plus parfaite tous les membres de la Faculté; et si la confraternité régnait dans une société, c'était à la Faculté de Médecine qu'il fallait la chercher.

Ses confrères n'étaient pas seuls l'objet de la sollicitude de M. *Thouret* ; les élèves lui étaient chers. C'est à lui qu'ils doivent presque tout ce qu'il y a dans les réglemens en leur faveur ; l'entrée à la bibliothèque et aux cabinets, le rétablissement de l'Ecole-Pratique, les prix qui sont décernés chaque année, l'avantage procuré à ceux qui ont remporté des prix pendant trois ans de suite, d'être admis sans frais aux examens et au doctorat. C'est lui qui accordait une protection spéciale à ceux d'entre eux qui tombaient dans quelques égaremens de la jeunesse, lorsqu'il s'était assuré qu'il n'y avait que de la légèreté.

M. *Thouret* savait embrasser l'administration de la Faculté dans son ensemble et dans tous ses détails. Avec la même attention qu'il veillait aux *Cliniques* de l'Ecole, il inspectait la *Bibliothèque* formée principalement par notre collègue M. *Sue*, et portée successivement de moins de deux mille volumes à plus de vingt-cinq mille.

Il surveillait les *Cabinets*, devenus un précieux Muséum par les travaux de MM. *Fragonard*, *Duméril*, *Dupuytren*, *Pinson*, *Lemonnier*, par les chefs-d'œuvres de M. *L'Aumonier*, et dont la conservation est confiée à notre collègue M. *Thillaye*.

Il surveillait également les *Laboratoires d'anatomie* et de *chimie*, la distribution des *Cours*, les *Séances*, les *Examens*, les *Jurys*. L'Ecole-Pratique et les *Concours pour les prix* étaient, sur-tout, pour lui un objet d'attention particulière.

Il s'occupait des *Bâtimens* du domaine de la Faculté. C'est M. *Thouret* qui, par la protection de Leurs Excellences le Ministre de l'Intérieur et le Grand-Maître de l'Université, vient de faire acquérir à la Faculté une maison voisine pour servir à l'agrandissement des Ecoles.

M. *Thouret*, infatigable dans le travail, et qui ne pouvait se permettre de repos tant qu'il lui restait à faire quelque chose d'utile, quelque chose qui pût contribuer à la gloire de l'Ecole, à celle de la médecine, a, plus que personne, contribué à la formation de la Société de l'Ecole ; il y a fait admettre tous les membres restans de la Société Royale de Médecine, qu'il aurait désiré faire revivre. En

effet, cette Société nouvelle n'attend qu'un regard favorable du Gouvernement, pour remplir les destinées qui lui sont promises.

M. *Thouret* a été, avec M. *de la Rochefoucault-Liancourt*, un des fondateurs de la Société et du Comité central de Vaccine; ainsi il a puissamment contribué à répandre sur l'Empire Français un des plus grands bienfaits offerts à l'humanité.

Il était membre du Conseil de salubrité établi auprès de la Préfecture de Police, et les services qu'il y a rendus sont incalculables.

Et c'est un seul homme qui suffisait à tous ces travaux ! qui n'en négligeait aucun ! qui faisait marcher de front et sans se nuire, ce qu'il devait à la Faculté de Médecine, à l'Administration des Hôpitaux, au Comité de Vaccine, au Conseil de salubrité, au Corps-Législatif pendant ses sessions ; à l'Université ! Qui avait l'art de se ménager quelques heures passées doucement au sein de sa famille, avec ses amis, au milieu desquels il portait une bonté si touchante, un intérêt si vif et si tendre, une gaîté si franche, un esprit si orné, une amabilité si délicate, qu'il faisait le charme de la société, comme il était l'amour de sa famille.

Mais je m'arrête, c'est à M. *Des Genettes* à faire connaître, en détail, tout ce que son frère avait de recommandable; je n'ai dû vous entretenir que du Médecin, que du Doyen de la Faculté.

J'ose croire, Messieurs, qu'en entendant cette notice, vous ne pourrez vous refuser à dire : c'est l'admiration, c'est le sentiment, c'est l'amitié qui l'ont inspirée; c'est la douleur qui en a laissé tomber les phrases sans se donner le temps de les ordonner; c'est la vérité qui a tenu la plume.